

CFTC Optique

Tract n° 171 du 20 décembre 2019

Négociations Annuelles Obligatoires

La Direction a enfin entendu votre appel, relayé depuis plusieurs années dans nos revendications (à voir sur notre

site <u>cftcoptical.com</u>), pour vous donner la liberté de déjeuner où vous le souhaitez!

Cependant, elle impose une enveloppe

d'augmentation, UNIQUEMENT au

mérite, de 0,9 %, malgré une

inflation de 1,2 % en 2019.

Pourtant, en termes de CA, cette année devrait être une des meilleures pour GVF... cette enveloppe est donc

INACCEPTABLE!

Comment pourrions-nous valider

un tel **manque de considération de votre travail** de la part de nos employeurs ?

Cette année encore, nous sommes donc contraints de **ne pas signer** les conclusions de ces NAO.

Nous vous souhaitons malgré tout de **très bonnes fêtes**, même si le Père Noël GVF a encore oublié les souliers de la moitié de ses enfants!!!